99_DE-028-200078152-20190917-DEL2019_15B



DELIBERATION N° 2019-15 bis Annule et remplace la délibération n° 2019-15 pour erreur de plume

Décisions modificatives budgétaires n° 1 et 2 (opérations pour compte de tiers)

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 17 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi dix-sept septembre à 18h00, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 9 septembre 2019, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical: 45

Nombre de membres en exercice: 45

Quorum à atteindre: 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 26

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 28

Présents pour le quorum : 26

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	Mme GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Charpont	CA du Pays de Dreux	M. HOUVET Patrick	Titulaire
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Cherisy	CA du Pays de Dreux	Mme POULAIN Josée	Suppléante
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	M. PREVOST Bernard	Suppléant
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Luray	CA du Pays de Dreux	M. MAIGNAN Michel	Suppléant
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	Mme DESPLAT-VERWAERDE Julie	Titulaire
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	M. MARINIER Serge	Suppléant
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. COGNEAU Jacky	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire
St-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. JAQUEMIN Gérard	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Eurléliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Éric	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

De Mme DUVAL Dominique, titulaire à Ezy-sur-Eure (CA du Pays de Dreux)
A M. COCHELIN André, titulaire à Sainte-Gemme Moronval (CA du Pays de Dreux)

REÇU EN PREFECTURE le 26/09/2019

Application agréée E-legalite.com 99_DE-028-200078152-20190917-DEL2019_15B

DELIBERATION N° 2019-15 bis

De M. MAUFRAIS Aurélien, titulaire à Rouvres (CA du Pays de Dreux) M. MOUCHARD Patrick, titulaire à Berchères-sur-Vesgre (CA du Pays de Dreux)

Egalement présent : 1

Garennes-sur-Eure

CA Evreux Portes de N.

M. LETENNEUR Gilbert

Suppléant

Monsieur Patrick MOUCHARD est nommé secrétaire de séance.

Le Président précise que les opérations pour compte de tiers doivent faire l'objet, à leur issue, d'écritures comptables équilibrées entre les recettes et les dépenses. Le reste à charge du syndicat doit être porté à l'article 041 (opérations patrimoniales), car il s'agit d'opérations d'ordre.

Deux opérations de PPRE sont ainsi concernées à ce jour, celles de l'ancien SICME et celles de l'ex-SIRE 1. Les écritures avaient été inscrites au BP, mais pas au bon chapitre. Il convient donc de prendre les décisions modificatives suivantes :

DM 1 : Opérations pour compte de tiers à rééquilibrer (ex-SICME)

Travaux PPRE ex-SICME: clôtures et abreuvoirs

Section d'investissement

Dépenses:

Chapitre 041 – Art. 20422 (Bâtiments et installations):

+ 1694,30€

Chapitre 204 - Art. 20422 (Bâtiments et installations):

- 1694,30€

Section d'investissement

Recettes:

Chapitre 041 – Art. 4582 05 (opérations sous mandat – clôtures et abreuvoirs) :

+ 1 694,30 €

Chapitre 45 – Art. 4582 05 (opérations sous mandat – clôtures et abreuvoirs) :

- 1 694,30 €

DM 2 : Opérations pour compte de tiers à rééquilibrer (ex-SIRE1)

Travaux PPRE ex-Sire1: restauration et entretien de berges

Section d'investissement

Dépenses :

Chapitre 041 - Art. 20422 (Bâtiments et installations):

+ 2577,00€

Chapitre 204 - Art. 20422 (Bâtiments et installations):

- 2577,00€

Section d'investissement

Recettes:

Chapitre 041 -- Art. 4582 01 (opérations sous mandat - dépenses PPRE 2017 ex-Sire1): + 2 577,00 €

Chapitre 45 – Art. 4582 01 (opérations sous mandat - dépenses PPRE 2017 ex-Sire1): - 2 577,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité / à la majorité (nb de voix), d'adopter les décisions modificatives budgétaires 1 et 2 telles que présentées ci-dessus.

Le Président,

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT **DES 4 RIVIERES**

André COCHELIN

Document rendu exécutoire

Après dépôt à la Préfecture, le 26/09/2019

2/2

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT

DES 4 RIVIERES